



WEEKLY NOTE

NOTES DE CONJOCTURE

La crispation politique en République démocratique du Congo et les risques possibles

ANNÉE 2025

Mai 2025

La crispation politique en République démocratique du Congo et les risques possibles

1. Introduction

Dans son histoire, la République démocratique du Congo (RDC) a été déstabilisée par nombre de crises politiques. Bien souvent, ces crises sont la conséquence de la dégradation du contexte sécuritaire congolais. En effet, à chaque fois que le pays est confronté à une guerre d'une grande envergure, des profondes dissensions politiques s'ensuivent toujours, surtout au sujet des voies de sortie qu'il convient d'entreprendre. A cet égard, la guerre a toujours servi de base de division de la classe politique congolaise. Une telle laisse peser des risques sérieux de fragilisation de toute perspective de paix.

Une fois encore, la RDC est troublée par une crise militaire depuis 2021, elle est confrontée à l'activisme militaire de l'AFC/M23 à l'Est. Celle-ci, au fil de ses offensives, est parvenue à prendre le contrôle d'une importante partie des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Dans ce contexte, il est évident que l'environnement politique congolais devienne lui-même instable. A bien des égards, cette dynamique est d'autant plus pernicieuse qu'elle projette une fragilisation de toute perspective de paix et de cohésion nationale.

La méfiance entre la classe politique congolaise s'avère aussi profonde que la volonté politique, sine qua non à une résolution concertée de la crise, devient illusoire. A titre illustratif, conscient d'un climat de crispation politique, le chef de l'Etat congolais avait initié, en mars 2025, des consultations politiques en vue de former un gouvernement d'union nationale. Cependant, celles-ci ont été boycottées par une partie importante de l'opposition congolaise – FCC, Ensemble pour la République, Ecidé, etc. Dès lors, cette réflexion ambitieuse de relever les risques qui se dégagent de cette crispation politique, tout en démontrant, dans un premier temps, la façon dont s'illustre-t-elle.

2. La crispation politique : ce dont il est question dans le contexte congolais

Plusieurs aspects du contexte congolais permettent de percevoir la crispation politique. Il en est le cas de la crise de confiance dans la justice congolaise suivie d'une perception d'intimidation politique de l'opposition congolaise (cas sur lequel se concentre cette réflexion). En effet, la justice congolaise a très souvent été remise en cause dans l'opinion congolaise. On lui rattache plus d'un cliché de telle sorte que, dans bien des cas, elle ne rassure pas. En ces termes, cette justice est largement perçue comme étant à la solde de l'homme politique congolais en possession du pouvoir, corruptible et dépendante du plus fort. Du fait de ces clichés, la justice congolaise a été longtemps traitée de « malade ».

Dans un contexte politique fragile, il est évident que ces clichés accentuent davantage les tensions politiques et ce, surtout lorsque la justice s'active contre tel ou tel autre acteur politique de l'opposition au régime politique en place. Dans cette logique, plusieurs procédures judiciaires enclenchées à l'encontre des acteurs politiques de l'opposition au régime congolais sont controversées ; elles divisent profondément la classe politique congolaise.

Sur ce registre, il convient de mettre en relief deux cas qui paraissent plus symboliques. Il s'agit de l'affaire de l'ancien premier ministre congolais Matata Ponyo et celle de l'ancien président de la République, Joseph Kabila. En effet, le 20 Mai 2025, l'ancien premier ministre congolais a été condamné par la Cour Constitutionnelle à une peine de 10 ans de travaux forcés et de confiscation de ses biens pour détournement des deniers publics dans le projet du parc agro-industriel de Bukangalongo. Cette décision est intervenue à la suite d'une procédure contestée. Pour rappel, l'assemblée nationale congolaise s'opposait à ces poursuites en les jugeant inconstitutionnelles étant donné qu'elle n'avait pas levé les immunités parlementaires de l'ancien premier ministre.

En même temps, la justice militaire congolaise saisissait le Sénat congolais pour la levée des immunités aux fins de poursuites judiciaires de l'ancien président Josépha Kabila accusé de complicité avec le mouvement AFC/M23. A la suite du rapport de la commission chargée d'examiner cette requête de la justice, en date du 22 Mai 2025, le sénat congolais a décidé de lever les immunités de l'ancien président congolais. Cette procédure est aussi sujette de controverses dès lors que, pour bien des acteurs politiques de l'opposition congolaise, elle est illégale. Cela tient notamment du fait que l'on considère que c'est le congrès qui est habilité de lever les immunités de l'ancien président de la République conformément à la loi portant statut des anciens chefs de l'Etat congolais.

Du coup, ces procédures judiciaires sont perçues comme étant une « chasse aux sorcières » de l'opposition congolaise. Dans cette logique, elles sont considérées par l'opposition congolaise comme une stratégie d'intimidation politique vis-à-vis des voix dissidentes du régime. Dans son message du 19.04.2025 sur le réseau social X, à la suite du procès de Matata Ponyo, Moïse Katumbi considère cette procédure comme une « farce judiciaire ». Pour lui, il s'agit d'un règlement des comptes en servant de la justice qui fait totalement fi de la loi. De même, le PPRD, parti politique du président honoraire, déclarait que la procédure engagée contre son leader était une parodie et l'acharnement. Somme toute, la classe politique congolaise se trouve fragmentée dans un contexte sécuritaire précaire, où l'unité nationale doit être de mise.

3. Les risques possibles

a. Risque de fragilisation du vivre-ensemble

La crispation politique qui prévaut en RDC exerce une incidence sur le vivre-ensemble entre communautés congolaises. Autrement dit, les tensions politiques actuelles, dans un contexte sécuritaire détérioré, laissent entrevoir un bouleversement du tissu social congolais. Pour s'en convaincre, il convient d'observer les réactions qui suivent les différentes procédures judiciaires ci-haut évoquées. En effet, il est d'une évidence que le fait que ces procédures soient perçues comme des simples stratagèmes politiques aux fins d'acharnement contre certains leaders de l'opposition prête le flanc à toute sorte de raccourci identitaire.

En effet, dans la foulée de la condamnation de l'ancien premier ministre congolais, plus d'une voix a considéré cette décision comme un acharnement contre les leaders politiques issus de l'espace swahiliphone. A ce sujet, en date du 21 mai 2025, le USWAHILI, une organisation mondiale de la swahiphonie a réagi à cette condamnation. Dans cette réaction, cette

organisation voyait dans cette décision une « volonté autoritaire d'écraser toute une communauté du fait de ses origines linguistiques ». Pour elle, il s'agit d'un projet d'extermination délibérée des swahiliphones à travers une chasse à l'homme de leurs principaux leaders politiques.¹ Bien plus, sur différents réseaux sociaux bien des réactions des internautes congolais vont dans le même sens en associant ces procédures judiciaires à un acharnement contre les leaders politique de l'espace swahiliphone.

Par ailleurs, cette perception s'accroît davantage lorsque nombre des discours politiques font valoir que les acteurs politiques forcés aujourd'hui à l'exil – en référence à Moïse Katumbi, Mbusa Nyamwisi et Joseph Kabila – sont de l'espace swahiliphone. A tout prendre ensemble, cette tournure que prend la crispation politique en RD C est dangereuse pour le vivre-ensemble ; elle est susceptible de raviver des tensions ethniques susceptibles de s'ériger en un autre handicap pour un pays qui a pourtant besoin d'un élan de solidarité nationale solide pour tenir encore et solidement debout.

b. Risque d'entrave aux processus de paix en cours

L'urgence de la résolution de la crise sécuritaire qui prévaut à l'Est de la RDC a suscité une grande mobilisation au niveau tant interne qu'international. En ce qui concerne la mobilisation au niveau international, deux processus méritent d'être mentionnés, à savoir celui de Washington et celui de Doha. Le processus de Washington semble être sur une bonne voie dès lors qu'il est parvenu à la signature, par les gouvernements congolais et rwandais, d'une déclaration des principes pour un accord qui promeut la paix et le développement économique dans la région des grands-lacs. De même, à ce stade, le processus de Doha a le mérite d'être parvenu à amorcer des pourparlers entre le gouvernement et le mouvement AFC/M23. Au niveau national, il sied de souligner la pertinence de l'initiative de paix portée conjointement par la CENCO et l'ECC. Cette initiative, qui vise la paix et le vivre-ensemble en RDC et dans la région des grands-lacs, se veut intégratrice de toutes les parties aux conflits afin de traiter les causes endogènes des conflits.

Tout bien considéré, l'aboutissement escompté de l'ensemble de ces processus de paix nécessite un climat politique décrispé. En fait, pour aboutir à une solution holistique à la crise qui tourmente la RDC, il faut l'inclusion de toutes les parties (que ce soit de la sphère politique que celle de la société civile). Mieux, le traitement efficace de la crise sécuritaire actuelle commande un élan de cohésion nationale. Pourtant, il est clair que les tensions politiques brouillent tout projet de cohésion nationale. Dans ce contexte, le risque que les processus de paix en cours soient non inclusifs de toutes les parties est évident. Il émerge de ce qui précède un autre risque, celui d'absence de consensus national vis-à-vis des résolutions de tous ces processus de paix.

c. Conclusion et recommandations

¹Kivu Morning Post, "RDC: USWAHILI dénonce la persécution des leaders swahiliphones après la condamnation de Matata Ponyo, disponible en ligne sur <https://kivumorningpost.com/2025/05/21/rdc-uswahili-denonce-la-persecution-des-leaders-swahiliphones-apres-la-condamnation-de-matata-ponyo/> consulté le 28.05.2025 à 14h00.

Cette réflexion vise à montrer comment la crispation politique peut d'enfreindre les processus visant à résoudre la crise sécuritaire actuelle. Elle plaide alors pour une prise de conscience collective du danger que cette crispation politique présente. Cela dit, il convient, en toute priorité, d'œuvrer pour la décrispation politique avant d'espérer tout dénouement positif des processus de paix en cours. Dans cette perspective, il est indiqué de recommander ce qui suit :

- Privilégier un dialogue interne entre congolais afin de parvenir à une décrispation politique : le contexte sécuritaire congolais suggère la primauté d'un dialogue de paix qui réunit tous les congolais dans leur diversité en vue d'une paix sincère et durable. A ce niveau, peut-être convient-il de suggérer une capitalisation de l'initiative de paix conjointe CENCO-ECC. En effet, pour bien des acteurs politiques congolais (surtout de l'opposition), cette initiative rassure en ceci qu'elle repose sur l'inclusivité ;
- Dans la mesure ce contexte d'insécurité est propice à toute sorte de manipulation politique sur la base identitaire, il conviendra aussi d'intensifier des sensibilisations, surtout des couches les plus exposées comme les jeunes, sur la résistance aux manipulations ethniques et la lutte contre les discours de haine et identitaires.